Vaccination anti-Covid-19 obligatoire : "Il ne faudra pas venir pleurer" les élus du Centre-Val de Loire s'expriment

Alors que le Conseil scientifique s'est dit favorable ce vendredi 9 juillet à la vaccination obligatoire pour les soignants, en Centre-Val de Loire, les élus oscillent entre décision "nécessaire" et décision "discriminante".

Publié le 09/07/2021 à 20h26

ILLUSTRATION. Le vaccination anti-Covid pourrait devenir obligatoire pour les soignants dans les semaines à venir. • © Vivien Sellier/ MaxPPP

Le Conseil scientifique s'est prononcé ce vendredi en faveur d'une "*obligation vaccinale pour les soignants*". Il s'est également dit favorable à un abaissement cet été de la jauge (fixé à 1 000 personnes) pour les événements soumis à un pass sanitaire. Une annonce survenue quelques heures après que le ministre de la Santé, Olivier Véran, a déclaré sur France Inter : "*Le variant Delta est en train progressivement de remplacer toutes les autres souches du coronavirus qui existaient et il sera bientôt majoritaire, probablement ce week-end, dans notre pays.*"

Un taux de vaccination insuffisant pour le gouvernement

L'avis rendu ce jour par l'organisation consultative n'a surpris personne. En effet depuis quelques jours, le gouvernement s'inquiète du regain de l'épidémie de Covid-19 en raison de la propagation du variant indien, 60 % plus contagieux que le variant anglais, évoquant même la possibilité d'une quatrième vague dès la fin du mois de juillet. Par ailleurs, la France est loin d'avoir atteint immunité collective : le 6 juillet, 52 % de la population nationale avait reçu sa première injection, 38 % sa seconde. En Centre-Val de Loire, ce sont 54 % des habitants de la région qui ont eu leur première dose. Seuls 37 % d'entre eux sont entièrement vaccinés.

À ce sujet, la rédaction vous recommande

INFOGRAPHIE. Le variant Delta désormais majoritaire en Centre-Val de Loire, le Loir-et-Cher voit rouge

Si la vaccination anti-Covid-19 chez le personnel médical français reste supérieure à celle du reste de la population, certains considèrent malgré tout que le taux reste insuffisant. Alors que huit médecins généralistes sur dix ont reçu leur première dose, 64 % des soignants hospitaliers ont bouclé le parcours vaccinal et 55 % des personnels de santé ont reçu une injection dans les Ehpad.

Un contexte qui a poussé l'exécutif à remettre sur la table la question de la vaccination obligatoire des soignants (à l'image de l'Italie) et à réfléchir à de nouvelles incitations, comme la fin de la gratuité pour les tests PCR ou l'extension du pass sanitaire à d'autres champs d'activité. Si le gouvernement s'en tient pour l'heure à l'incitation forte et à la simplification de sa stratégie vaccinale pour l'ensemble de la population, la voie de la contrainte n'est pas entièrement exclue pour l'avenir, même si cette option semble très difficile à mettre en place.

À ce sujet, la rédaction vous recommande

Covid-19 : les Français peuvent dorénavant recevoir leurs deux injections dans des centres différents

"*Il ne faudra pas venir pleurer*"

En Centre-Val de Loire, plusieurs députés s'alignent sur l'avis du Conseil scientifique et considèrent la vaccination obligatoire pour le personnel soignant comme une nécessité : "*C'est l'arme la plus efficace contre le virus*", souligne Jean-Pierre Door. Le député républicain du Loiret va même plus loin : "*En plus du corps médical, je demande l'obligation pour les pompiers, les gendarmes, les policiers, mais également pour tous les Français de plus de 12 ans.*" Selon lui, maintenir la vaccination à la libre appréciation de chacun est une perte de temps : "*Bien sûr que les gens peuvent choisir, mais il ne faudra pas venir pleurer quand ils seront touchés. Les récalcitrants oublient trop souvent qu'ils sont à la fois porteurs pour eux mais aussi pour les autres*", martèle-t-il.

Développer le "*aller vers*"

Député LREM d'Indre-et-Loire, Philippe Chalumeau appelle également à la contrainte pour les professionnels de santé : "*Sur le plan éthique comme sur le plan professionnel, il est difficile d'imaginer soigner des personnes fragiles en n'étant pas vacciné. C'est une question de responsabilité, sinon il faut faire un autre métier*, fustige l'élu, également médecin coordonnateur en Ehpad. *Nous avons du recul sur le vaccin, nous savons qu'avec lui, nous sommes douze fois moins contaminant que sans lui. Il faut faire confiance en la science.*" S'il appelle tout le monde à se vacciner, par devoir de "*citoyenneté*" , le député indroilgérien préfère en revanche l'incitation pour le reste de la population : "*Il faut aller vers les gens, développer des centres de vaccination mobiles et en installer d'autres dans les lieux où le pass sanitaire est exigé. On fera les comptes après*", détaille Philippe Chalumeau.

Amener le vaccin "*au plus près des gens*" avant de leur imposer la contrainte, c'est aussi ce que défend Stéphanie Rist, médecin et députée LREM du Loiret. Selon elle en revanche, la vaccination obligatoire pour les soignants est une bonne chose : "*L'Etat enverrait ainsi un message très clair : nous sommes certains que les bénéfices sont supérieurs aux risques.* [...] *C'est aussi une manière de dire aux professionnels de santé que nous avons besoin d'eux au quotidien*", avance l'élue.

Non à la stigmatisation des soignants

Tout autre son de cloche chez le maire socialiste d'Issoudun (Indre), André Laignel. Pour le premier vice-président délégué de l'Association des maires de France (AMF), rendre la vaccination obligatoire pour le corps médical serait une décision "*discriminante*" et "*inopportune*" : "*Nous manquons déjà de personnel dans les hôpitaux, les mesures coercitives ne peuvent en aucun cas améliorer le recrutement*, assure-t-il. *Il faut trouver l'équilibre entre la nécessaire sécurité sanitaire et le maintien essentiel de la liberté.*"

Même réaction du côté du syndicat Force Ouvrière 37 : "*La vaccination doit rester une affaire individuelle pour le Covid, comme pour la grippe, sur prescription et non une décision politique imposée.*" Selon les militants, ces débats n'ont qu'un seul but : "*Masquer le fait que le gouvernement continue de fermer des lits et supprimer des milliers de postes* [...]. *C'est une hypocrisie terrible.*"

Nouveau rendez-vous le 12 juillet

Emmanuel Macron présidera lundi 12 juillet un nouveau conseil de défense sanitaire, au cours duquel devraient être abordées les questions de l'obligation vaccinale pour les soignants, de l'extension du pass sanitaire et de la gratuité des tests PCR. Si un consensus se dégage, un projet de loi pourrait être présenté dans les semaines à venir aux parlementaires afin d'être adopté avant la fin du mois de juillet. Par ailleurs, le président s'adressera aux Français à 20 heures à la télévision afin d'évoquer le regain de l'épidémie.

Notre sélection d'articles à explorer sur le même thème

INFOGRAPHIE. Le variant Delta désormais majoritaire en Centre-Val de Loire, le Loir-et-Cher voit rouge

Covid-19 : les Français peuvent dorénavant recevoir leurs deux injections dans des centres différents

Loir-et-Cher : alerte au variant Delta dans le Vendômois

Noémie Furling